



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Équipement : structures administratives

Question écrite n° 9385

Texte de la question

Au moment où la réduction de la durée hebdomadaire de travail est un sujet de l'actualité économique et sociale, M. Yves Verwaerde demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme de lui fournir un bilan chiffré, sur les années 1991 et 1992, de l'évolution du travail à temps partiel (masculin et féminin) au sein des établissements publics à caractère industriel ou commercial relevant de son département

Texte de la réponse

Pour les douze établissements publics dont la direction de l'architecture et de l'urbanisme assure la tutelle (sept villes nouvelles, agence foncière et technique de la région parisienne, établissement public d'aménagement de La Défense, établissement public de la métropole lorraine, établissement public de la Basse-Seine, établissement public du Nord - Pas-de-Calais), la part des effectifs travaillant à temps partiel représente : en 1991, 79 agents sur 1 126, soit 7 p. 100 de l'effectif ; en 1992, 87 agents sur 1 157, soit 7,5 p. 100 de l'effectif. Pour ce qui concerne l'agence nationale pour les chèques-vacances, seul établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle de la direction du tourisme, l'évolution du travail à temps partiel se répartit comme suit : 1991, 1 salarié à 4/5e de temps ; 1992, 1 salarié à 4/5e de temps ; 1 salarié effectuant 36 heures/39 heures. Au sein des ports autonomes maritimes, établissements publics à caractère administratif, industriel et commercial, la part des personnels à temps partiel ne représente en 1991 et 1992 que 1,9 p. 100 de l'ensemble des effectifs ; elle est constituée à près de 90 p. 100 de personnel féminin alors que cette catégorie ne constitue que 13 p. 100 de l'ensemble des effectifs. Quant à la SNCF et à la RATP, établissements publics relevant de la direction des transports terrestres, le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution du travail à temps partiel pour les années 1991 et 1992, pour les hommes et les femmes, comme suit :

Données clés

Auteur : [M. Verwaerde Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9385

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4563

Réponse publiée le : 15 août 1994, page 4174